

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesio@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1057*

Société : *RSM*

Actif Pensionné(e)

Autre : *Retraité*

Nom & Prénom : *ZAINAL MOHAMMED*

Date de naissance : *11/11/1948*

Adresse : *10 Rue Hassan II de l'Hay*

Tél. : *06 18 13 89 67* Total des frais engagés : *905 Dh* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CHASSI* Le : *20/12/2022*

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12/22				DR. AITOUNI MOUATAZ Service d'urologie
30/11/22				G

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE WAFU 153 Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba) 1er étage - Casablanca Télé: 092078385	30/11/22	295,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Hassan BENJELLOUN Spécialiste en Radiologie Rue Sidi El Maghraoui Casablanca	27/12/22	Z70	700 DTT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée dans l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 00000000 35533411	MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 35533411			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Hôpital sans Tabac

Fumer tue

Casablanca, le :

30 / M / 102

ORDONNANCE

Docteur : Dr Laakel Ned

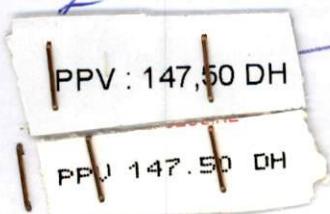
147,50 x 2 -

① Ipnost

le mix g le sciu
pdt 6 mois



295,00



L'HARMACIE WATO
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba)
Leb Ghellaf - Casablanca
Tél: 0522 25 16 07

*Dr. Amine MOATAZ
Service d'urologie*

Dr. Laakel Ned

GRUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Dr. K.BELYAMANI

Dr. Z.TAZI CHAOUI

Dr. H.BENGELLOUN

CASABLANCA LE, 27/12/2022

Reçu N° **221227010**

M ou Mme : **LAAKEL MOHAMED**

Examen(s) demandé(s) :

ECHO R/V/PROSTATE

Soit un montant total de : **700.00** DHS

Arretée le présent reçu à la somme de :

SEPT CENTS DIRHAMS

Dr. Hassan BENGELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médical
4, Rue Socrate Casablanca
Tél: 0522.39.07.07

4 Rue socrate, (Rond point Romandie) Casablanca Tel : 022 39 07 07
Fax 022 39 03 03 Patente 35806746 E : 01031212- W.B : 0460101149923

ICE:

00166434000090



Hôpital sans Tabac
Fumer tue

مستشفى بدون تدخين
التدخين يقتل

Casablanca, le :

M/Un/2004

ORDONNANCE

Docteur :

M. Tech Laatel

Patient age de 74 ans
qui présente des SBAU
(Pollalgie, dysurie ...)
PSA : 4,4 - 1d

↳ Echo Reno-Uroscopique
montrant + RPN

Dr. Hassan BENJELLOUN
spécialiste en Imagerie Médicale
Rue Socrate - Casablanca
Tél. : 05 22 29 29 27

DCTP

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

27/12/2022

PATIENT

LAAKEL MOHAMED

MEDECIN TRAITANT

ECHOGRAPHIE RENALE ET VESICO-PROSTATIQUE :

Les reins sont de taille normale, de contours réguliers, présentant une bonne différenciation cortico médullaire, sans dilatation de leurs cavités et sans formation lithiasique visible.

La vessie est en bonne réplétion, son volume est estimé à 280 CC.

La vessie ne présente pas d'anomalie pariétale ou endoluminale.

Légère hypertrophie prostatique avec saillie du lobe médian dans la lumière vésicale.

La prostate mesure 4,8 cm x 3,4 cm x 3,7 cm soit un volume de 28,5 CC.

Capsule prostatique respectée.

Vésicules séminales normales.

Résidu post mictionnel estimé à 20 CC.

AU TOTAL :

Légère hypertrophie prostatique.

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
DR. H. BENJELLOUN